

GERBEPAL ANIMATION

GERBEPAL FRANCE VOSGES



PARCOURS
PERMANENT



11 km Le Tour D'osseux

Membre de la FFSP n°F1049

Visa FFSP Permanent 88-257-M

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france  twitter.com/ffsp_officiel



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Four au moulin, 6 place Maurice Lemaire
88430 Gerbepal
Ouverture de l'épicerie : du mardi au dimanche
(6h30 – 13h00 et 15h00-19h00)
Fermeture le lundi.

Horaires : Circuit Permanent (ouvert du 1^{er} Avril au 30 Septembre)

Parcours : 11 km en moyenne montagne sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation :

Elle est délivrée au départ contre une cotisation de 2,00 €. Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettres ou chiffres changés régulièrement. Ces signes sont à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

Renseignements : par courriel : gerbepal-animation@outlook.fr

Bertrand Claude
Téléphone : fixe : 03 29 50 70 71
Mobile : 06 30 02 36 88

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la randonnée vaut déclaration de non-contre-indication à la pratique de la marche. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Il est interdit de sortir des sentiers balisés.

Urgences : International 112